

Vos contacts AXA Assurcrédit

Paris

313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre cedex
tél : 01 55 17 69 70
fax : 01 55 17 69 10

Lyon

233 cours Lafayette · 69478 Lyon cedex 06
tél : 04 72 75 46 67
fax : 04 72 75 46 22

Strasbourg

26 avenue du Rhin · 67100 Strasbourg
tél : 03 88 44 62 52
fax : 03 88 44 62 43

Bordeaux

163 avenue du Haut Lévêque · 33608 Pessac
tél : 05 57 89 62 64
fax : 05 56 07 16 31

Lille

4 allée du Château Blanc - BP 10081 - Bât. Cottignies
59447 Wasquehal cedex
tél : 03 28 45 25 96
fax : 03 28 45 25 42

Nantes

6 rue du Château de l'Éraudière · 44300 Nantes
tél : 02 40 68 42 57
fax : 02 40 68 42 58

01 55 17 69 70
adv@assurcredit.com
www.assurcredit.com

AXA Assurcredit
313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre cedex

Assurance crédit

Gagnez vos défis, navigatez confiant

Ref : 954964 · KUP-02/2015 · Crédits photos : Oli Tenney/Gettyimages · Réalisation : andara · www.andara.fr



Global Kup



Une offre internationale d'assurance crédit à forfait gagnant

55 millions d'entreprises dans le monde peuvent devenir vos clients. Il en résulte autant de risques d'impayés.

Axa Assurcredit est là pour les identifier, les évaluer et les assurer par un contrat forfaitaire.



Comment souscrire ?

1. Votre conseiller établit avec vous une demande d'étude que vous signez, après avoir choisi votre forfait.
2. Votre conseiller vous remet ensuite les conditions particulières : le contrat prend effet le premier jour du mois de leur signature.
3. Vous recevez votre code confidentiel, et accédez à l'espace client pour faire vos recherches d'entreprises, demandes d'agrément, déclarations d'impayés, et consulter votre guide d'utilisation. Vous y trouverez aussi les coordonnées directes de vos gestionnaires.

Un forfait étendu

- Aux entreprises dont le chiffre d'affaires peut aller jusqu'à 7,5 M € HT.
- A tous les acheteurs privés et publics.
- A un grand nombre de pays*.
- A la garantie à 80 % pour les petits crédits (NDS) et à 90 % pour les autres crédits en France et à l'export.

* Pays couverts

France, y compris DOM-TOM et Monaco, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Norvège, Turquie, Algérie, Maroc, Tunisie, États-Unis, Canada, Mexique, Japon, Chine, Russie, Inde.

Un forfait sécurisant

Les étapes de vos transactions commerciales sont sécurisées sur le marché domestique et à l'export :

- Pour prospecter en toute liberté, les petits crédits jusqu'à 5 000 € HT sont en nombre illimité.
- Vous choisissez de 25 à 500 clients dénommés à garantir.
- Vous obtenez des réponses en ligne immédiatement.
- La solvabilité des acheteurs garantis fait l'objet d'un suivi permanent.

Un forfait gagnant

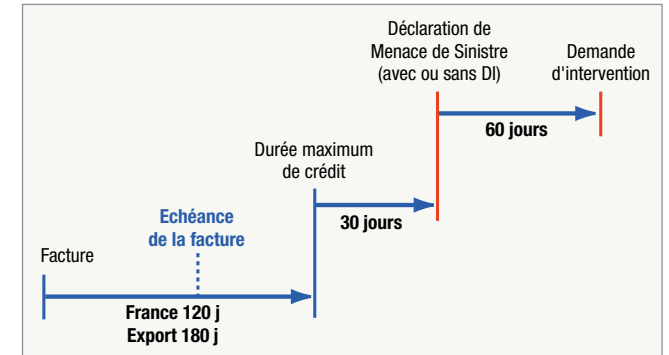
Tout est inclus :

- La prime annuelle forfaitaire, basée sur le chiffre d'affaires inscrit au bilan, et tenant compte de la zone géographique choisie (France ou France + export).
- Les petits crédits inférieurs à 5 000 € HT (NDS) gratuits et en nombre illimité.
- Les frais de surveillance forfaitaires pour les montants supérieurs, déterminés en fonction du choix du nombre d'agrément — de 25 à 500.
- Le recouvrement des créances garanties non facturé.
- Pas de frais de dossier.

Un forfait facile

- La durée maximum de crédit est standard : 120 jours pour la France et 180 jours pour l'export, avec possibilité de prorogation d'échéance.
- A l'issue de la durée maximum de crédit, vous disposez d'un délai de 30 jours pour faire votre déclaration de menace de sinistre (DMS) via www.assurcredit.com.

- Vous avez ensuite 60 jours pour nous demander d'intervenir. Cette demande déclenche le recouvrement, et constitue le point de départ du délai d'indemnisation.



Un forfait efficace

- Déclaration des créances impayées en ligne sur www.assurcredit.com.
- Délai d'indemnisation de 2 mois en cas de défaut de paiement (carence), et de 30 jours en cas d'insolvabilité constatée par jugement.

Délais et retards de paiement

Si vous faites partie des 80 % de fournisseurs qui vendent à crédit, vous subissez les retards de paiement de vos clients, et courez le risque d'impayé dans tous les pays.

■ Préjudice immédiat

L'allongement du délai de paiement effectif de vos clients entraîne une perte financière immédiate. En cas de défaut de paiement définitif, la perte est d'autant plus lourde que votre taux de marge est faible.

Taux de marge bénéficiaire	CA à réaliser pour compenser un impayé de 1 000 €
10 %	10 000 €
5 %	20 000 €
1 %	100 000 €

■ Rupture de la relation client

Il en résulte aussi une perte de capital client : elle correspond à la valeur du chiffre d'affaires que vous auriez pu continuer à faire avec le client défaillant.

Pour sécuriser le développement de votre capital client, Global Kup vous propose un forfait d'assurance crédit économique à large champ d'action.